

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SONNAISE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Correspondance romaine. — V L'année bissextile. — VI Le carême à Montréal. — VII Impressions de Rome. — VIII Variétés. — IX Société d'une messe. — X Avis au clergé. — XI Aux prières. — XII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 29 mars

On annonce :

Le premier vendredi du mois.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 29 mars

Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :

Messe du IV dim. du Carême (1), *semi-double privil.* ; 2e or. *A cunctis*, 3e *Omnipotens* ; préf. du Carême.

Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :

De l'ANNONCIATION, *double de 1e cl.* ; comme le 25 mars ; mém. du IV dim. du Carême ; pendant le *Credo*, tous s'agenouillent au chant du v. *Et incarnatus est... factus est* ; préf. de la Ste Vierge et in *Annuntiatione* ; dernier Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. de saint Jean Damascène, C. D. (du 27 mars) et du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 5 avril

Comme le dimanche de la Passion est privilégié contre tout office même le cl. (Rubr. génér. du brév., titre x, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre iv ; décret génér. du 2 déc. 1896, III, n. 3754).

J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 27 février 1908.

LA question Nasi vient d'être enfin terminée. Cet incubé qui pesait sur la vie politique italienne, a eu sa solution par une condamnation à la prison et à l'interdiction pendant quatre ans des fonctions publiques. C'était la première fois depuis la promulgation de la constitution qu'un ministre était mis en accusation ; et le Sénat a voulu prouver qu'en Italie la responsabilité ministérielle ne devait pas être un article passé de mode. Comme M. Nasi était franc-maçon et que la maçonnerie avait cherché tous les moyens pour l'arracher à ses juges, elle essaye maintenant de faire annuler la sentence par le droit de grâce que le Roi d'Italie peut appliquer en sa faveur.

— Mais, dira-t-on, en quoi cette condamnation atteint-elle les intérêts ecclésiastiques ? De plusieurs manières. M. Nasi, quoique sicilien, était tellement engagé dans la franc-maçonnerie qu'il aurait fait tout contre l'Eglise s'il avait trouvé l'occasion favorable. De même ce député est un homme très intelligent, et qui, sans ce procès, aurait gravi les divers échelons de la vie politique italienne jusqu'à devenir président du Conseil. Maintenant il semble bien qu'il lui faille renoncer à ce rêve, et certainement l'Eglise ne le regrettera point.

— Mais il ne s'ensuit point que la guerre faite à l'Eglise chômera faute de combattants. Quand Dieu a tué Julien l'Apostat, il n'a pas du même coup tué tous les persécuteurs. Après cette époque des confesseurs ont marché encore péniblement sur les routes de l'exil, et des martyrs ont attesté par leur sang leur foi et leur amour. Il est de la destinée de l'Eglise d'être toujours persécutée. Ici même, le Parlement vient d'examiner la grosse question de l'enseignement religieux dans les écoles primaires. Le projet du gouvernement, qui sera probablement voté, porte que les communes ne sont pas obligées de faire donner cet enseignement, à moins que les pères de famille ne le demandent. Si le règlement se limitait à cette pensée de sauvegarder la liberté des pères de famille, on pourrait s'en montrer, sinon satisfait au moins demi content—car c'est une reculade

immense du principe catholique—et accepter un mauvais règlement avec l'espoir d'en tirer le meilleur parti possible. Le mal est que le gouvernement a inventé un second article disant que pour enseigner la religion catholique il faut être maître élémentaire pourvu de son brevet. Or remarquons l'ironie des choses. Ces brevets sont donnés par des écoles où on n'enseigne point la religion : celle-ci est bannie des programmes ; et les maîtres patentés, qui peuvent être forts sur les autres points pédagogiques, ignorent ou peuvent ignorer cette religion qu'ils devront enseigner si on le leur demande. Ce second point a été mis pour empêcher l'exécution pratique de la loi par l'impossibilité de trouver ces maîtres patentés. Les curés sont en général dépourvus de ce diplôme, et on trouvera difficilement, hors du personnel scolaire de l'endroit qui ne doit pas s'en occuper, un autre maître pour apprendre le catéchisme.

— La France a à Rome auprès du Quirinal un ambassadeur, M. Barrère, franc-maçon de marque, mais un homme fort intelligent, très habile et qui se trouve pratiquement chargé de représenter la France auprès du Quirinal et de surveiller le Vatican. Surveiller le Vatican semble difficile, et cependant il le fait avec une habileté active qui ne lui laisse ignorer aucun des points qu'il a intérêt à savoir. Ne voulant point citer des noms dans une chose aussi délicate, je me bornerai à reproduire cette phrase d'une longue conversation qu'un évêque avait il y a une dizaine de jours avec le Souverain-Pontife. — “ Vous vous étonnez de ce que vous me dites, mais vous ne savez pas que tel et tel vont habituellement chez M. Barrère. Bien plus cet ambassadeur arrive à payer, et grassement, de mes gens pour continuer auprès de ma personne ce métier d'espion ”.

— C'est bien le *periculum ex falsis fratribus* que dénonçait saint Paul comme le plus grave de ceux qu'il lui avait été donné de surmonter.

— Mais pourquoi le pape ne chasse-t-il pas ces serviteurs indignes ? Je répondrai à la question par une anecdote qui s'est passée sous Léon XIII. Un jour un prélat haut placé gravit en hâte les escaliers de la Secrétairerie d'Etat et se précipite chez le cardinal. Il arrive à moitié essoufflé et, en une phrase hachée par le besoin de respirer, apprend au cardinal qu'il vient d'avoir fortuitement la preuve que trois employés du Vatican sont payés par le gouvernement italien

pour espionner et référer au Quirinal tout ce qu'il lui serait important de connaître. Il s'attendait à des remerciements, à une explosion d'indignation et à des mesures sévères contre ces traitres. Le cardinal se borna à lui répondre avec calme. — Je reconnais, Monseigneur, que vos renseignements sont exacts, mais ils ne sont point complets. Ce n'est pas trois, mais quatre personnes que le gouvernement italien paye pour ce service. D'autre part, si elles disparaissaient du Vatican, elles seraient remplacés immédiatement par d'autres, et ma situation serait bien plus délicate, car il me faudrait arriver à les trouver.

DON ALESSANDRO.

L'ANNÉE BISSEXTILE

ON sait que l'année dite bissextile a un jour de plus que l'année commune. Où se place le jour complémentaire ? Personne ne doute que ce soit en février, puisque ce mois a vingt-neuf jours au lieu de vingt-huit. Seulement beaucoup se figurent que ce jour est le 29 même. Il n'en est rien. Le jour complémentaire est le 24 février ; c'est même ce qui a fait donner à ces sortes d'années le nom de bissextils.

Pour comprendre ce mot, il faut savoir comment était constitué le mois romain. Il était divisé en trois parties d'inégale longueur, appelées *calendes*, *nones* et *ides*. Les *calendes* étaient toujours le 1^{er} du mois ; les *nones* ordinairement le 5, et, dans les mois de mars, mai, juillet et octobre, le 7. Neuf jours après, c'est-à-dire le 13 ou le 15, venaient les *ides*. Les jours se comptaient relativement à ces trois dates, mais à rebours, de façon à ce que la série allât en diminuant à mesure qu'elle se dirigeait vers son terme, comme si le premier de chacun de nos mois nous disions : nous allons avoir à parcourir 30 ou 31 jours, commençons à décompter aujourd'hui. Le 1^{er} serait ainsi le 30 ou le 31, et le 30 ou le 31 aurait le no 1. Au lieu d'avancer, les chiffres rétrograderaient.

Or, dans ce système fort compliqué des anciens Romains, le 24 février était, en comptant comme ci-dessus, le VI des calendes de mars. Lorsque, tous les quatre ans, il fallait, d'après la réforme de Jules César, ajouter un jour, c'était à cet endroit du calendrier qu'on l'intercalait. Alors pour aboutir aux calendes, comme à l'ordinaire, le 25 février devait être de nouveau le 6 des calendes, le 26 devenait le 5, etc. De cette façon, le 24 et le 25 étaient l'un et l'autre le *sexto kalendas*. Il y avait donc deux fois 6, *sexto, bis sexto*, l'année était dite bissextile.

Le martyrologe, qui a gardé la manière romaine de compter les jours des mois, renvoie cette année au 25 la fête de saint Mathias, et repousse d'un jour toutes les suivantes jusqu'au 29, qui est *pridie kalendas* comme l'est le 28 dans les années communes.

Semaine religieuse de Cambrai.

LE CAREME A MONTREAL



LA CATHÉDRALE. — C'est M. l'abbé Oscar Gauthier, curé de Saint-Léon de Westmount, qui avait été chargé, dimanche dernier, de prêcher la *station* à la Cathédrale. Il a continué le sujet qu'avait abordé, le dimanche précédent, M. le chanoine Jasmin, et nous a parlé de la *protection* de la foi, dont on nous avait exposé d'abord la *notion*. Ce qui protège la foi, c'est l'Église enseignante qui en garde le dépôt et en défend l'intégrité à travers les âges. Sans elle, point de foi certaine. Ce que nous croyons, ce sont des vérités révélées ; mais qui nous dira où elles sont ces vérités-là ? L'Église. La Bible seule ne suffit pas : L'Église existait avant la Bible, et la Bible ne peut s'interpréter d'autorité privée, Dieu doit continuer de s'occuper de sa révélation. L'homme laisse

après lui des œuvres—cathédrales ou tableaux, qui parlent pour lui et sans lui ; mais Dieu, même dans l'ordre naturel, est aux êtres ce que la source est aux fleuves, s'il venait à manquer les êtres périraient. Ainsi en est-il, à plus forte raison, dans l'ordre surnaturel. Cet ordre Dieu doit le diriger autant et plus que l'autre par une société humaine instituée dans ce but. C'est ce que Notre-Seigneur a préparé sur la terre, laissant aux apôtres et à leurs successeurs le soin de développer par le jeu des forces ordinaires l'œuvre de salut qu'il dirigerait lui-même invisiblement. Sachons reconnaître cette bonté de Dieu, qui voit à notre éducation spirituelle d'une façon qui répond si bien à notre nature, et qui ne nous impose pas sa loi à coups de force, mais par une société d'hommes qu'il aide à remplir leur mission sans jamais faiblir.

Les textes de la Sainte Ecriture nous rapportent les paroles mêmes de Notre-Seigneur donnant explicitement une mission aux apôtres et à leurs successeurs. Plusieurs passages de saint Paul, expliquant à que les fidèles trouveront les moyens de salut dans la prédication, dans les traditions de ceux qui « sont envoyés », prouvent l'institution du magistère enseignant sans laisser de place au doute. Les écrits des Pères sont unanimes pour proclamer la même doctrine et reconnaître à l'Eglise enseignante une autorité infaillible. Infaillible, il faut que cette autorité le soit, et dans tous les temps, autrement la religion ne saurait être certaine, la religion serait inutile. Du reste, d'autres paroles du Christ établissent que jamais cette infaillibilité ne fera défaut.

C'est en vertu de ce privilège que l'Eglise, dès le début de toutes les controverses en matière de foi, a condamné ceux qui se sont élevés contre la révélation, et a exigé à différentes époques l'adhésion explicite des fidèles à des points de doctrine qu'on tentait de fausser. L'Eglise n'a fait, en général, de définition dogmatique qu'au moment où elle y a été forcée

par les erreurs et les hérésies. Mais s'il y a eu des définitions nouvelles, il n'y a pas de dogmes nouveaux. Ceux, par exemple, qui ont été proclamés de notre temps, au sujet de l'Immaculée Conception et de l'Infaillibilité du pape, n'ont pas ajouté d'articles au symbole. L'Eglise a simplement ajouté à la vieille foi la certitude inébranlable de sa définition. Les vérités de la foi ont été révélées toutes par Notre-Seigneur à ses apôtres et depuis ces derniers, pas de révélation catholique, obligatoire. Le Credo est immuable, et pour un mot qu'elle voulait empêcher d'en retrancher, on sait que l'Eglise n'a pas hésité à retrancher tout l'Orient de sa communion.

C'est pour la même raison que dernièrement, le pape Pie X a du élever la voix et condamner un système nouveau, vrai rendez-vous de toutes les hérésies : système abominable où des gens qui se disent catholiques et dévoués au triomphe de l'Eglise, affirment les variations, puis l'abandon nécessaire des dogmes, et déclare que Notre-Seigneur n'est Dieu que dans l'esprit des croyants, Dieu lui-même, en général, n'existant que comme un idéal de fabrication humaine.

Restons fidèles au Dieu vivant qui nous a révélé les vérités que nous devons croire pour être sauvés, à son divin Fils qui est venu nous apporter cette révélation en ce monde, à l'Eglise, qui continue la mission du Christ, sûrs qu'infailible et parlant au nom de Dieu, elle nous gardera toujours dans le chemin de la vérité et nous conduira à la récompense de notre foi, au séjour de la pleine lumière et du complet bonheur.

A NOTRE DAME. — Après avoir montré, le dimanche précédent, en quoi et comment les aspirations de l'homme tournaient son intelligence, son cœur et sa volonté vers le besoin de Dieu, M. le chanoine Daniel expose, ce deuxième dimanche, ce qu'il appelle *l'envers de l'homme*, et il parle du péché originel qui a vicié notre nature. Cette déchéance de l'homme, c'est un mystère et c'est un fardeau. L'homme se sent vivre deux vies et il est écartelé à deux mondes. Le péché est en nous.

“ J'en appelle, mes frères, s'écrie le prédicateur, à votre propre expérience. Est-ce que nous ne sommes pas de grands oiseaux blessés, des oiseaux jetés par terre, à qui on a cassé une aile, et qui sont là sur le sol, qui se débattent, qui essaient vers le ciel de grands battements d'ailes, et dont les frémissements impuissants ne peuvent les détacher du sol ? La nature corrompue est plus forte que l'attrait au bien, et ce qui met le comble à notre infortune, mes frères, ce qui fait notre désespoir, quand on y réfléchit, c'est que cette lutte n'est pas une lutte accidentelle, qu'elle n'est pas une lutte d'un seul jour, mais une lutte de toutes les heures, de tous les jours, de toute la vie ! Quand vos cheveux seront devenus blancs, mes frères, quand vous sentirez votre pied, devenu inhabile, glisser vers le tombeau, quand vous croirez que le sang s'est refroidi dans vos veines, quand vos sens obéiront à votre volonté, vous entendrez encore au fond de vous-mêmes le bouillonnement des mêmes passions, vous sentirez qu'au fond de vous-mêmes les mêmes bêtes sont toujours déchaînées et qu'elles demandent toujours leur même pâture, qu'elles crient toujours : encore, encore ! Ah ! le péché originel, comment peut-on le nier quand on se regarde, quand on descend au fond de soi-même ! Nous sommes nombreux, mes frères, au pied de cet autel, il n'est pourtant pas un cœur qui n'ait une passe, à certaines heures, dans des tentations diaboliques ; pas un de ces fronts, pas un, sous lesquels la révolte à certaines heures, ne s'est fait sentir ; pas une de ces intelligences, pas une, qui n'ait des moments de doute, d'angoisse, d'incrédulité, de révolte contre Dieu ! Est-ce que ce n'est pas vrai, mes frères ? Qu'il se lève donc, celui qui n'a pas senti ces luttes, celui dont l'œil a gardé la limpidité de ses quinze ans, celui qui fait le bien par nature, celui qui ne fait pas le mal spontanément, facilement, qu'il se lève ! Mais il faut bien le dire, mes frères, le cœur que la tentation n'a pas mordu, le cœur qui n'a pas souffert, n'a pas encore battu ”.

Le péché originel, explique ensuite M. le chanoine, non seulement il est en nous, mais il est partout autour de nous : dans l'enfant, dans le jeune homme, dans le vieillard, dans l'homme mûr, et ce sont des tableaux empoignants de réalité et de vie, qui se déroulent en larges périodes sous les voûtes de Notre-Dame.

Cette existence du péché — ou de la déchéance — *en nous et autour de nous*, c'est donc un mystère que la raison constate, elle ne saurait l'expliquer. L'Eglise seule, parce qu'elle s'inspire à des sources plus élevées : la révélation et la tradition, l'Eglise seule explique ce mystère et voici comment :

“ Dieu avait créé Adam et Eve, et les avaient placés dans un paradis de délices. Il les avait faits pleinement justes et pleinement heureux. Pleinement justes, car de même que le feu pénètre le fer, de même que la lumière pénètre le cristal, de même que le parfum pénètre l'albâtre, de même la grâce de Dieu, qui est à la fois chaleur, lumière, onction, avait rempli totalement l'âme de nos premiers parents. Il les avait faits pleinement heureux, car leur conscience ne connaissait pas le remords ; leur corps ne connaissait pas la maladie ; leur esprit ne connaissait pas le doute ; leur âme ne connaissait pas l'inimitié de Dieu. Est-ce à dire, mes frères, que cette idylle eut été sacrée, comme nous le représente quelquefois une théologie enfantine, est-ce à dire que la terre eut été un printemps perpétuel ? que sur les coteaux lointains, la brume bleue se fut toujours répandue ? Est-ce à dire que toutes les créatures eussent été parfaitement disposées pour l'homme et pour la femme ? Non, l'homme, je vous le disais l'autre jour, l'homme eut été obligé de travailler, mais son travail eut été sans fatigue et sans douleur. Il y avait, dans le paradis terrestre, une sagesse, une harmonie parfaite entre tous les sens, entre toutes les facultés des hommes et leur nature. Le péché, mes frères, vint détruire cette harmonie. Ah ! nous y sommes, direz-vous : le péché, le fruit défendu, l'arbre, le serpent ? L'homme peine pour un acte aussi peu grave ? L'homme se laisse prendre à un piège aussi grossier ? Eh bien, oui, mes frères, oui, le péché, l'arbre, le serpent, le fruit défendu, oui ! Cet arbre qui portait le fruit défendu, qu'est-ce que c'était, mes frères ? Cet arbre, c'était un arbre ordinaire ; mais c'était aussi un arbre qui portait une idée ! Il portait l'idée de Dieu, à ses pieds se bornait, se brisait le pouvoir de la créature ; c'était un arbre qui incarnait la souveraine majesté et l'ordre souverain de Dieu.

Par un exemple heureusement choisi, qu'il tire de la grande guerre de 1870, M. le prédicateur illustre ce que c'est qu'un symbole : le drapeau, c'est la patrie ! Or l'arbre de la science

du bien et du mal, c'était un symbole aussi. La pensée de l'homme, de par l'ordre de Dieu, devait s'arrêter au pied de cet arbre. Il a passé outre, c'est la désobéissance, c'est la révolte, c'est le péché ! Et voilà pourquoi, depuis toujours, l'homme est à lui-même son plus mortel ennemi. Il doit lutter contre lui même. Voilà pourquoi, si pour aimer Dieu il lui faut un cœur de feu, et si pour aimer ses frères il lui faut un cœur de chair, pour s'aimer lui-même il lui faut un cœur de bronze !

IMPRESSIONS DE ROME



Camille Bellaigue, le distingué critique littéraire et critique d'art, dans la *Revue des Deux Mondes*, publiait, il y a quelques jours, ses impressions de voyage et de séjour à Rome. Nous détachons de ce remarquable article les deux pages suivantes qui ne sont assurément point déplacées ici et qu'on lira avec un vif intérêt. L'article a été écrit sous le titre de *Matinées Vaticanes*.

* * *

Les audiences privées ont pris fin. Le pape sort de sa bibliothèque. Précédé par les gardes nobles et les chambellans, il passe lentement devant les pèlerins agenouillés. Hommes, femmes, enfants, laïques et religieux, ils sont venus en foule de toutes les extrémités de la terre, rien que pour baiser cette main qui se donne à toutes les lèvres, pour recevoir cette bénédiction qui tombe sur tous les fronts. Il passe et quelquefois il s'arrête. Alors de brefs et mystérieux colloques s'engagent à voix basse, coupés de prières et de plaintes, de sanglots, peut-être d'aveux. Toutes les races, tous les rangs se pressent et se confondent. On voit des yeux baignés de pleurs, des fronts qu'illumine la foi, des lèvres trem-

blantes d'extase. La figure blanche continue de marcher. On n'entend plus que le craquement très doux des sandales de cuir rouge et parfois le glissement plus léger encore, de la robe d'un moine, qui suit le Pontife en se traînant par terre à deux genoux.

En de tels moments, on approche le Saint-Père avec une liberté qui n'ôte rien au respect, si ce n'est le trouble et la crainte. Il dirait volontiers avec l'apôtre : " Je vous parle comme à des enfants ; dilatez aussi pour moi votre cœur ".

C'est bien ainsi que nous l'avons, un dimanche, entendu parler à des enfants, à cent ou deux cents petites filles qu'il recevait après leur première communion.

De toutes les réceptions de la semaine, celle-là fut la plus exquise, touchante et presque plaisante aussi. Qu'on eut de mal à les ranger, sur un seul rang, contre les murailles peintes à fresques de la *sala Regia*, toutes ces petites blanches ! Il y en avait de rieuses et de gamines, de timides et de troublées. Celle-ci pleurait tout bas, dans une attente craintive. Celle-là, que je ne saurais oublier, portait, en guise de voile, un pauvre carré de guipure grossière, emprunté sans doute à l'unique fauteuil de son humble logis. Mais jamais dentelle de princesse ou de reine ne se posa sur un front plus fier que ce petit front à cheveux roux.

Une autre eufin lut au Saint-Père un " compliment ". Avec un art ou seulement un instinct merveilleux, tout italien, de la diction et de l'accent, des pauses, des gestes et des regards, l'" Oratrice " de douze ans parla de Jésus-Christ et de son Vicaire, de l'avenir qui les attendait toutes, de ses hasards et de ses dangers, de leurs âmes virginales, de leur dévotion et de leur amour. Elle dit en souriant des choses héroïques et naïvement des

choses brûlantes. Elle eut même pour le féminisme des paroles sans indulgences. Et le pape, en lui répondant, se garda bien de l'en reprendre. Il ne leur souhaita rien, à ses *buone figliuole*, que d'être des filles et des cœurs, puis des épouses et des mères chrétiennes, en un mot " quatre fois des anges ". Il mêla dans son homélie toute la finesse, toute la bonhomie de son esprit avisé, pratique, avec toute l'attendrissante et vraiment évangélique charité de son cœur. Anguste et familier, supérieur et prochain, plus je regardai ce jour-là, plus j'écoutai Pie X et plus je me souvins d'un mot de Joseph de Maistre après une audience de Pie VII : " Ce n'est pas le successeur de Pierre, c'est Pierre lui-même que j'ai cru voir ".

* * *

" Suave et rigoureux ", disait un jour du Souverain-Pontife un éloquent évêque américain. Je doute qu'on puisse dire mieux et je ne sais qu'admirer le plus, chaque fois que je les retrouve ensemble, de cette suavité ou de cette rigueur. Toutes les deux nécessaires à notre salut, elles sauront toutes les deux l'accomplir.

Plus que jamais, il me fut donné de recevoir ici de fortes, de sublimes assurances, d'entendre, répéter avec un courage inflexible, avec une intransigeante loyauté, des paroles qui ne passeront, qui ne changeront point. *Lasciate ogni speranza*, vous qui seriez tentés de venir encore ici, conseillers de faiblesse et de lâcheté, porteurs de louches promesses et de serments hypocrites, dont l'événement a tant de fois déjà montré le mensonge et la perfidie.

Au lendemain de l'Encyclique *Vehementer nos*, quel qu'un ayant avoué au Souverain-Pontife qu'il en restait parmi nous, et plus d'un, pour espérer qu'après la " thèse ", " l'hypothèse " aurait son tour, le pape répondit : " C'est l'habitude et la règle, quand on a commencé de parler sur un ton un peu fort, de continuer avec plus

d'énergie et de porter à la fin le dernier coup. L'Encyclique *Vehementer* n'est que l'exorde de notre discours ". Six mois après, l'Encyclique *Gravissimo* allait en être la péroration. Désormais, une chose est certaine : aussi longtemps que les interlocuteurs du Souverain-Pontife, ou plutôt ses adversaires, ne changeront pas de langage, il soutiendra, que dis-je, il confirmera le sien.

* * *

Je l'entends, je le vois, tel que je le quittai, le dernier jour de cette semaine où j'avais eu l'honneur de l'approcher tous les jours. Il était debout auprès d'une fenêtre, la même où naguère il m'avait dit avec une si noble mélancolie : " Et voilà par où je dois essayer de découvrir l'univers ! " Mon regard à moi, ne me montrait que Rome, ardente et splendide, en fusion dans un brasier d'or. Mais, par le souvenir et le rêve, autour, au-delà de la ville, j'embrassais l'Italie entière. J'en évoquais tous les aspects, tous les visages et tous les sourires, les beautés naturelles et les délices sensibles, cette fois, plus que jamais éprouvées.

Plus profondes aussi que jamais, d'autres émotions, toutes morales, me venaient assaillir. Songeant où j'étais et devant qui, je saluai en la personne de ce Pontife — avec quelle vénération et quelle reconnaissance ! — le seul principe, la seule autorité qui ne se soit point inclinée en nos jours de bassesse, la seule victoire spirituelle et l'unique revanche d'idéal qui, depuis trop longtemps, nous ait été donnée.

Mêlant ainsi les sensations et les pensées, il me sembla qu'elles s'accordaient ensemble. A cette harmonie, à cette plénitude heureuse, je reconnus encore une fois l'Italie tout entière et je compris que la Providence avait placé dans Rome le siège de Pierre, afin d'établir la vérité suprême au centre même du pays de beauté.

VARIETES

LE portrait de la Sainte Vierge, telle qu'elle se montra à Lourdes. — Le docteur Boissarie dans son dernier ouvrage "L'OEuvre de Lourdes", page 371, a écrit :

« Bernadette, en faisant la description de la Vierge avait bien donné tous les détails de son costume : la robe, le voile, la ceinture, sa pose, le mouvement de ses mains, le jeu de sa physionomie, son sourire, ses tristesses, son regard, qui tantôt se fixait sur elle, sur les personnes qui l'entouraient, tantôt se levait vers le ciel et semblait se perdre dans l'infini. Avec ces premières indications, le sculpteur avait eu de la peine à composer sa statue et Bernadette n'avait pas reconnu sa Vierge.

« Quelques années plus tard, Bernadette se trouvait chez le curé de Lourdes et feuilletait un album. Elle voyait d'un œil indifférent toutes les gravures qui passaient sous ses yeux et voilà que, tout à coup, elle s'arrête devant une image de la Sainte Vierge, puis la montrant au curé de Lourdes et à M. Fabische, le sculpteur, elle s'écria tout émue : « Monsieur le curé ! Monsieur le curé ! voici la figure de la Sainte Vierge, oh ! ici, je la reconnais, je la reconnais ».

« C'était une reproduction assez ordinaire de la madone de saint Luc. Sur ce fait, il existe aux archives de Lourdes une déposition dûment rédigée vers 1873, par le P. Jean Clavé, S. J., d'après les récits de Mgr Peyramale. »

Le Denier de Saint-Pierre il y a mille ans. — Dans les fouilles importantes qui sont faites actuellement à Rome, autour du Forum, on a trouvé dans la maison ou le palais des vestales, qui a été découvert, un vase renfermant 830 monnaies d'argent anglo-saxonnes, quatre monnaies diverses, une pièce d'or byzantine et une boucle niellée portant le nom

du pape Martin II (ixième siècle). Le très savant archéologue, M. de Rossi, a prouvé qu'il s'agit d'une somme d'argent appartenant au *Denier de Saint-Pierre*, qui fut institué en Angleterre par le roi saxon Offa.

L'Angleterre continua pendant plusieurs siècles à envoyer chaque année de grandes sommes au pape jusqu'à ce que, soit par la donation de Charlemagne, soit par des acquisitions ultérieures, le Saint-Siège étant devenu possesseur de territoires et de revenus étendus, le Denier de Saint-Pierre n'eut plus guère sa raison d'être.

Depuis, le pape ayant été dépouillé de ses Etats par le roi du Piémont, le Denier de Saint-Pierre a été rétabli spontanément par les catholiques.

La Sainte Communion dans les oratoires privés. — Il ne s'agit pas ici d'une concession, mais d'une déclaration authentique. Jusqu'à présent on doutait, s'appuyant d'ailleurs sur l'enseignement de Benoît XIV, que la Sainte Communion pût, sans permission de l'évêque ou du curé de la paroisse, être administrée aux assistants dans les oratoires privés. Désormais, de l'avis même du Souverain-Pontife, il sera entendu que, dans les indults d'oratoire privé, est comprise la faculté de donner la communion à tous les fidèles qui y entendent la messe, sauf les droits paroissiaux. Ces droits portent sur la communion du jour de Pâques, qui ne peut être distribuée hors de l'église paroissiale et sur le précepte de la communion pascale qu'on ne peut valablement remplir dans ces oratoires, même à d'autres jours, sans l'assentiment au moins tacite du curé ou de l'ordinaire.

Le duel virtuellement supprimé en Espagne. — Le gouvernement espagnol vient de présenter aux Cortès un projet de loi par lequel il rétablit l'accusation publique d'office contre le délit d'injures et calomnies, et soumettant à de nouvelles sanctions les duellistes.

Ce projet, qui se divise en trois parties, prévoira, notamment, la constitution de tribunaux d'honneur avec tous les pouvoirs légaux, et ses arrêts auront la même force que ceux rendus par la justice civile. L'injure et la calomnie sont sévèrement punies et seront jugées par un système expéditif.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 17 mars 1908.

M. l'abbé Louis-Misaël Létourneau, du diocèse de Saint-Hyacinthe, décédé le 15 de ce mois, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

AVIS AU CLERGE

Le temps fixé par les règlements de « l'Association d'Assurance Mutuelle des Fabriques des diocèses de la Province Ecclésiastique de Montréal », pour payer le second versement de la répartition faite à l'occasion de l'incendie de l'église de *Sainte-Marie de Monnoir*, commence le vingt de ce mois, pour se terminer le vingt avril prochain.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER.

Montréal.

AUX PRIERES

Frère Pierre, profès, de la Congrégation de Sainte-Croix, décédé à la Côte-des-Neiges.

Sœur Marie de Saint-François-Régis, née Aurélie Larivière, religieuse choriste, des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

Prières des Quarante-Heures

SAMEDI,	28	MARS	— N.-D. Auxiliatrice à Saint-Jean.
LUNDI,	30	“	— Pensionnat Sainte-Angèle.
MERCREDI,	1	AVRIL	— Saint-Laurent.